

Présents : Mmes L. Abisset, D. Guion et P. Marchal et MM. H. Doucet-Bon, R. Filz et R. Peyrard.

Absents excusés : MM. L. Pascale procuration à Renaud Peyrard et C. Ripert procuration à Paule Marchal

La séance est ouverte à 19h35 sous la présidence de M. Roland Filz, Maire.

Monsieur Renaud Peyrard est nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

Approbation du Compte Administratif 2012 du Budget principal

La section de fonctionnement enregistre 71 177,38€ de dépenses et 76 053,47 € de recettes.

L'excédent de fonctionnement reporté 2011 de 190 801,95 € moins l'affectation à l'investissement de 79 508,06 € donne un résultat de clôture excédentaire de 116 169,98 €.

La section d'investissement enregistre 32 235,49 € de dépenses et 109 953,37 € de recettes.

Le déficit d'investissement reporté 2011 de 69 436,17€ donne un résultat de clôture excédentaire de 8 281,88 €.

Adopté à l'unanimité.

Approbation du Compte Administratif 2012 du Budget Eau-assainissement

La section d'exploitation enregistre 17 006,29 € de dépenses et 16 528,24 € de recettes.

Le déficit d'exploitation reporté 2011 de 24 971,77€ donne un résultat de clôture déficitaire de 25 449,82 €.

La section d'investissement enregistre 27 717,85 € de dépenses et 27 130,07 € de recettes.

L'excédent d'investissement reporté de 2011 de 58 204,19 € donne un excédent de clôture de 57 616,41 €.

Adopté à l'unanimité.

Affectation des résultats 2012 Budget principal

Après avoir adopté le compte administratif du budget principal de l'exercice 2012 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Fonctionnement : excédent cumulé de 116 169,98 € / Investissement : excédent cumulé de 8 281,88 €.

Le maire propose de ne pas affecter de résultat à la section d'investissement et de reporter l'intégralité de l'excédent de fonctionnement en recettes de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité

Affectation des résultats 2012 Service des Eaux

Après avoir adopté le compte administratif Eau-assainissement de l'exercice 2012 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Fonctionnement : déficit cumulé de – 25 449,82 € / Investissement : excédent cumulé de 57 616,41 €.

Le maire propose de reporter ces montants aux résultats reportés.

Adopté à l'unanimité

Vote des taux d'imposition

Le Maire propose de reconduire le montant des taux d'imposition de 2012.

- Taxe d'habitation : 10,42% pour un produit attendu de 9 441 €

- Foncier bâti : 9,55% pour un produit attendu de 6 742 €

- Foncier non bâti : 49,92 % pour un produit attendu de 1 198 €

TOTAL des produits de fiscalités directes : 17 381€

Adopté à l'unanimité

Subventions attribués à différentes associations

Le maire présente les demandes de subventions reçues. Après examen des documents, les conseillers décident d'inscrire au budget une subvention de 100€ pour le Centre Léon Bérard ; de 200€ pour les Restos du cœurs ; de 80€ pour l'Office du Tourisme de Crest ; de 100€ pour Accueil et Trait d'Union ; de 50€ pour l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Beaufort sur Gervanne ; de 100€ pour la Ligue contre le Cancer ; de 200€

pour Lysandra ; de 50€ pour Radio Saint Ferréol ; de 200€ pour Familles Rurales ; de 200€ pour l'aide à domicile de l'ADMR ; divers associations pour 10 euros. La commune verse au total 1 290 euros de subventions à diverses associations.

Budget Primitif principal 2013

Après examen des propositions du Maire, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget général 2012 en l'arrêtant comme suit :

Section de fonctionnement à 176 177,90 € / Section d'investissement à 115 601,09 €.

Les principales dépenses d'investissement concernent l'aménagement de la traverse de l'Escoulin, le drainage de la ruelle d'Eygluy, l'adressage postal et des travaux d'entretien des bâtiments.

Le budget primitif principal est adopté à l'unanimité

Budget Eau-assainissement 2013

Le budget du service de l'eau s'équilibre de la façon suivante :

Section d'exploitation à 53 449,82 € / Section d'investissement à 78 125,41€.

Le budget primitif Eau-assainissement est adopté à l'unanimité.

Il est nécessaire d'attribuer une subvention d'équipement de 6 422 € et une subvention d'exploitation de 36 250,82 € pour équilibrer ce budget.

Cadence d'amortissement de la subvention d'équipement versée au service des Eaux

En raison de travaux d'adduction d'eau, une subvention d'équipement de 6 422 € doit être versée. Cette subvention sera amortie en 5 ans.

Adopté à l'unanimité

Réforme des rythmes scolaires

Le Syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS) a délibéré en faveur du report de la réforme à la rentrée 2014-2015.

Points sur les travaux

- La station UV est toujours en attente de l'intervention de la société Objectif Eau (Eric Faure) pour effectuer le branchement électrique.
- Laurent CORDEIL, architecte, assistant à la maîtrise d'ouvrage de la traverse doit rendre prochainement son étude.
- Le chemin de l'église à l'Escoulin s'affaisse dangereusement ; des travaux sont à prévoir.
- Les panneaux d'adressage postal seront livrés en mai.

Questions diverses :

- Point public : l'assemblée générale se réunira le 18/04/13. L'association devrait disparaître et les communes prendre le relais.
- Assemblée générale de Familles Rurales Gervanne : Renaud Peyrard fait un compte-rendu.
- Demander à la Direction des Routes de marquer au sol les extrémités des bords de route ou le milieu.
- Pensez à vous inscrire à la newsletter d'Eygluy-Escoulin
- Un fil de téléphone est toujours au sol à l'Escoulin.

Le prochain conseil municipal se déroulera le vendredi 24 mai à 20 heures.

La séance est levée à 22h10

*Le Maire,
Roland Filz*